

autres symptômes, par une anesthésie segmentaire et dissociée, siégeant de préférence aux membres supérieurs et consistant en une abolition de la sensibilité douloureuse et thermique avec conservation de la sensibilité tactile.

Voir l'article : *Trophonévroses*, t. IV, p. 517.

TACHES BLEUES. — Taches ombrées, bleutées, dues à la pénétration sous la peau du produit de sécrétion des *pediculi pubis*; elles siègent au bas-ventre et à la partie supérieure des cuisses; elles sont fréquentes chez les individus à peau blanche pendant certaines pyrexies, en particulier pendant la fièvre typhoïde.

Voir l'article : *Phthiriasis*, t. III, p. 845.

TANNE. — Étym. : Anc. franç. *tanne*, couleur brune, couleur de tan : la tanne est ainsi dite de sa couleur. — Syn. : comédon.

La tanne est essentiellement constituée par l'accumulation dans l'intérieur d'une glande sébacée de la matière qu'elle excrète. Elle se caractérise extérieurement par une élévation minime, parfois à peine marquée, de la même couleur que les téguments voisins, ou un peu plus blanche, portant à son centre un point noirâtre qui correspond à l'orifice glandulaire et à l'extrémité de la petite masse de matière sébacée contenue dans le conduit.

Voir l'article : *Séborrhée*, t. IV, p. 270.

TATOUAGE. — Voir l'article ci-après.

TATOUAGE.

Par BARTHÉLEMY.

TATOUAGE

Étym. : du tahitien *tatau* qui signifie dessins tracés sur la peau; de *ta*, marque, empreinte.

Définition. — Le tatouage consiste dans l'introduction dans les couches profondes de l'épiderme et dans l'épaisseur du derme, sur différentes régions du corps, bras et poitrine surtout, par différents procédés, de diverses matières colorantes, de façon à produire des stigmates permanents, des signes bien apparents, ou des dessins durables ainsi que des marques persistantes, dont la signification, la valeur et la portée varient suivant les races, les classes, les individualités, et surtout suivant les temps, les lieux et les peuples. En Europe, de nos jours, c'est surtout de quinze à trente ans que l'on se fait le plus tatouer. L'action de se faire tatouer indique presque toujours une mentalité spéciale (1).

Physiologie pathologique. — Introduites dans l'épaisseur de l'épiderme et du derme, les particules colorées sont amenées en partie dans les mailles du tissu conjonctif, dans les origines des voies lymphatiques, et de là dans les ganglions, qu'à la coupe on trouve intérieurement colorés d'une manière plus ou moins intensive. Cette constatation explique la disparition de certains tatouages peu stables et indique le mécanisme du processus de résorption.

Diagnostic. — Variot (2) a étudié les pigmentations cutanées et muqueuses ainsi que les tatouages que les piqueurs et les rhabilleurs de meules de moulins portent sur le dos des mains. Ce sont de petites taches dues à la pénétration des particules en acier dans l'épaisseur du derme cutané; ces particules, enchâssées dans la peau, passent à l'état d'oxyde de fer, et, vues par transparence, ont une coloration brun foncé. Il en est de même de l'anthracnose cutanée des charbonniers et du tatouage des cantonniers (silex). D'après l'aspect et la topographie de ces tatouages, on peut présumer la profession du tatoué, comme les anthropologistes savent par là reconnaître les caractères ethniques ou distinguer les *tristia victorum seu servorum stigmata*, sorte de livrée, des tatouages honorifiques : chez les Thraces, dit Hérodote, on considérait comme roturier quiconque n'était pas tatoué. C'était l'inverse chez les Égyptiens et les Grecs : la prêtresse tatouée dont il est question plus loin était syrienne et Pâris était d'origine asiatique. Les vrais Romains portaient surtout sur les téguments des garnitures superficielles.

Chez les mineurs, on trouve de fréquentes incrustations de poussière de

(1) MAGITOT, *Assoc. franç. (sect. anthr.)*. Alger, 1880.

(2) VARIOT, *Revue scientifique*, mai 1888.

charbon. Toute plaie ou même toute excoriation de la peau du visage et des membres, lorsqu'elle est recouverte de fines particules de poudre de chasse, de charbon ou de chaux, peut donner lieu, après cicatrisation, à un tatouage à peu près indélébile, comme dans le cas de du Castel⁽¹⁾; il s'agissait d'une vaste brûlure du visage que l'entourage du malade pensa à l'eau de chaux; de là un *tatouage accidentel* blanc, comme est noir le *tatouage professionnel* des mineurs ou le tatouage accidentel des artificiers. Verchère⁽²⁾ a observé le tatouage indélébile d'une plaie de l'épaule par la poudre de traumatol.

Chez les navigateurs, le tatouage est pratiqué pendant les loisirs de la navigation ou dans les ports; il retrace un événement important auquel les sujets ont assisté, un danger auquel ils ont échappé (*ex-voto*), un pèlerinage accompli ou un amour violent, toutes choses que la photographie remplace de nos jours; quelques-uns sont tatoués accidentellement par la foudre: de là, les *fulguro-stigmata cutanés* auxquels Barthélemy a consacré jadis un article spécial.

Chez nombre de malfaiteurs et de prostituées, les marques indélébiles constituent un sérieux obstacle au retour au bien et à la réhabilitation sociale. Variot cite le cas d'un souteneur qui portait un tatouage généralisé d'une si révoltante obscénité que le seul fait de se découvrir pouvait constituer pour cet homme un outrage aux mœurs.

Le fait d'oser se faire tatouer au visage indique évidemment un état mental en dehors des conditions sociales ordinaires.

Tels sont les diagnostics, d'ordre physique et d'ordre moral, que comporte l'examen d'un tatouage. Quant à la lésion elle-même, on la distinguera facilement de certains *nævus bleus*⁽³⁾, bleuâtres et durs, ainsi que des tumeurs mélaniques disséminées. Certaines taches pigmentaires naturelles ou artificielles, *nævus lisse*, *lentigo*, *chloasma*, ressemblent à des taches de tatouage déprimées; il suffit de se souvenir de ces faits pour éviter toute erreur de diagnostic.

Notons que la peau, bien que totalement recouverte d'un *tatouage universel*, garde sa souplesse normale et que toutes ses fonctions s'accomplissent normalement. La santé des sujets ainsi totalement tatoués n'est nullement altérée.

Les grains *noirs* des tatouages étant vus par transparence au travers de l'épiderme et d'une partie du derme deviennent en réalité des images *bleues*. Vu dans les mêmes conditions, le sang *noir* qui circule dans les veines paraît plutôt *bleu*. Nous indiquerons plus loin les conditions dans lesquelles apparaissent les tatouages diversement colorés que l'on observe, très exceptionnellement en proportion des bleus. Disons dès maintenant que les tatouages nuancés de rouge sont ceux dans lesquels auront pénétré dans la peau des particules de vermillon ou de brique pilée. Les tatouages rouges sont d'ailleurs beaucoup moins stables que les tatouages à l'encre de Chine; car les particules de charbon sont trop grosses pour passer dans les lymphatiques.

On ne confondra pas les tatouages interstitiels avec les simples simulations

(1) DU CASTEL, *Société de dermatologie* (5 décembre 1901).

(2) VERCHÈRE, *Soc. de méd. et de chir. prat.*, 1900.

(3) BARTHÉLEMY, *Soc. de dermat.*, oct. 1902 (*nævus linéaire bleu clair*).

au nitrate d'argent et autres peintures, badigeonnages, teintures ou imprégnations plus ou moins résistantes, qui ne sont que de simples contrefaçons temporaires et superficielles; pour s'en convaincre, il suffit de passer l'éponge imprégnée d'essence de térébenthine sur les seconds et, sur les premiers, de teinture d'iode, puis d'ammoniaque; dès lors la peinture disparaît et la teinture s'efface.

Procédés de tatouage⁽¹⁾. — L'opérateur se sert d'un faisceau d'aiguilles

que certains tatoueurs manient avec beaucoup d'habileté et de vivacité. Un tatouage ordinaire se fait en une demi-heure et n'est pas douloureux; il a fallu trois années et nombre de reprises pour exécuter certains *tatouages ornementaux généralisés*.

Le sujet choisi est d'abord dessiné sur l'épiderme. Les aiguilles sont alors trempées dans une solution d'encre de Chine; en pratiquant des piqûres fines, juxtaposées, disposées linéairement ou en forme de points ou de traits, on fait pénétrer dans le derme les par-

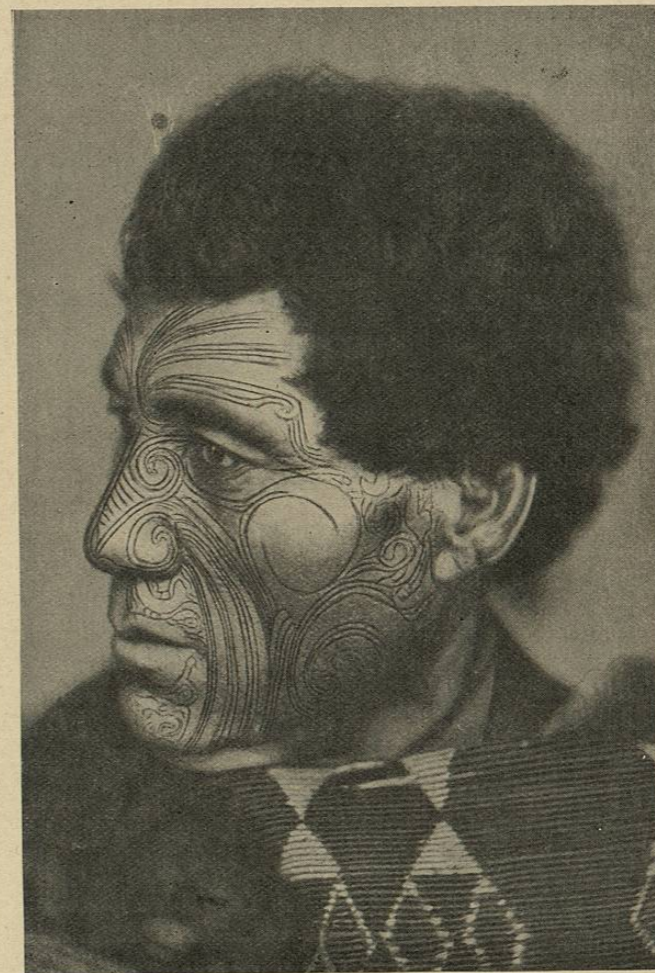


FIG. 87. — Tatouage chez un indigène de la Nouvelle-Zélande.

ticules colorantes de l'encre de Chine; celle-ci est composée de grains de noir de fumée, c'est-à-dire de charbon, extrêmement ténus; quand ces grains ont été incorporés au derme par les piqûres, ils restent fixés d'une manière presque

(1) MAGITOT, *Tatouage par piqûres, par incisions, par ulcérations; Tatouage coloré ou sous-épidermique; Tatouage mixte par mélange des procédés précédents.*

immuable; de là la permanence des dessins et des marques. En somme, l'image qu'on aperçoit à la surface de la peau est due à une multitude de grains de charbon qui sont disséminés dans l'épaisseur du derme cutané. Il est impossible, avec de simples piqûres ou par des procédés semblables, de retirer ces grains qui font désormais partie intégrante des tissus. La poudre de chasse écrasée, l'encre à écrire desséchée, le bleu de blanchisseuse, le charbon pulvérisé, le carmin, le pastel ne tiennent pas comme l'encre de Chine qui se conserve nette pendant plus de quatre-vingts ans.

Les indigènes polynésiens font à la peau des plaies superficielles et versent sur ces chairs vives des sucres végétaux ou des liquides minéraux doués de propriétés colorantes intensives et persistantes à cause de l'imprégnation des tissus et des cellules. « Nous avons vu, dit Du Plessis, d'Arles, les Maoris enlever des lanières de peau au visage, au moyen de coquillages doubles ou d'un petit os d'albatros; parfois ils perforent les joues; si le patient fume sa pipe au cours de l'opération, on voit les spirales de la fumée bleue s'échapper des plaies. Avec une fibre de *phormium tenax* trempée dans une matière violacée qu'on extrait d'une variété de *véronique*, on frotte l'intérieur et on colore l'intimité des plaies à vif. »

Certains soldats d'Afrique se sont tatoués par la conflagration d'un paquet de poudre. Le plus souvent, c'est avec un clou aiguisé, une aiguille, une épingle, une épine, un os acéré, une pointe de flèche que l'opération se pratique, la nuit, pendant le sommeil des surveillants, en plein camp sous la tente ou dans la prison centrale elle-même. A la lueur d'une chandelle et pendant de longues heures, le tatoueur promène son outil dans les téguments de sa victime, et l'on ne saurait dire lequel est le plus patient, de l'opérateur ou de l'opéré. Il broie avec de l'eau du noir de fumée, ou de la suie de cheminée, ou du noir de culot de pipe, ou du charbon de bois pilé et passé, ou des poussières diversement colorées. La peau tuméfiée laisse suinter de tous côtés le sang mélangé à la couleur. Le dessin est tracé de mémoire, directement sur la peau, avec l'aiguille, sans avoir recours au dessin préalablement tracé par le crayon ou par le charbon. Quand l'opérateur n'a aucune notion de dessin, il colle sur la peau un morceau de papier où se trouve les reproductions que l'on veut obtenir; il arrivera quand même à un bon résultat en pratiquant le tatouage par-dessus le papier. Avec ces moyens rudimentaires, il y a parfois des résultats remarquables qui témoignent d'une habileté surprenante de la part de ces grossiers opérateurs. C'est au Japon que sont les maîtres du *tatouage ornemental*.

Le célèbre tatoueur de Yokohama, Hori-Chyo, élève de Josu, connaît les règles de la perspective et utilise habilement les ombres dans ses compositions. Il a découvert le moyen d'ajouter à sa palette la troisième couleur, le brun, qu'il marie avec le noir ou bleu foncé et le vermillon. Entouré de ses élèves, il opère publiquement dans des salons hospitaliers où l'on peut admirer sa dextérité à manier stylets, baguettes d'ivoire artistement ouvragées et terminées à leurs extrémités enjolivées par des aiguilles plus ou moins fines.

Les unes servent pour le tracé, les autres pour ombrer. Une petite seringue d'argent sert à injecter des solutions qui réalisent l'anesthésie locale; la sensation produite n'est plus que celle d'un simple grattage. Ce peintre animalier spécial a réussi à décorer l'épiderme d'une célèbre araignée dégustant une adorable mouche empêtrée dans sa toile. Un de ses disciples porte sur le front un lézard si parfaitement imité « que nulle mouche n'ose s'aventurer aux alentours ». Aux États-Unis ce sont les frères Riley qui ont la spécialité de la « décoration » des épidermes contemporains, pratiquant l'antisepsie la plus soigneuse de leurs mains, de leurs instruments, de leurs ingrédients et de la peau à tatouer. A Londres, Macdonald a ouvert son atelier dans la Jermyn Street, et y a exécuté de véritables chefs-d'œuvre que la mort de leur propriétaire fera malheureusement disparaître. Ses instruments sont de fines pointes d'acier, qui affectent les formes les plus variées. Sa méthode est aussi minutieusement antiseptique. Il emploie déjà plusieurs couleurs stables dont il a su enrichir sa « palette »; il tire de merveilleux effets de colorations stables d'un bleu et d'un vert magnifiques, et il est sur le point d'aboutir au bleu lavande et au jaune fixe. En outre, il a pris récemment brevet pour un appareil galvanocaustique dont le fonctionnement rappelle celui d'un très fin thermocautère et grâce auquel, tout en obtenant de véritables pyrogravures sur peau humaine, il peut dessiner cinq fois plus vite qu'avec les anciens procédés; la douleur est diminuée d'autant et le tracé est plus régulier.

En somme, il y a dans les sociétés contemporaines les tatoueurs d'*en haut* et les tatoueurs d'*en bas*; ils ont porté leurs noms dans toutes les parties du monde, sans parler du corps humain.

La nature des tatouages semble être un reflet de l'âme de ceux qui les portent. « Ils indiquent leurs affections et leurs préférences, leurs passions et leurs haines. Chez ceux qui restent indomptés, ils constituent un défi à la société; ils protestent en faisant de leur corps un livre où sont gravés en lettres de sang des dessins et des inscriptions qui expriment leurs cris de rage, leurs cris de bête fauve, terrassée toujours, réduite jamais. »

Accidents du tatouage. — Le défaut d'antisepsie a entraîné parfois la mort des sujets : lymphangites, abcès sous-dermiques, phlébites, suppurations, phlegmons, pertes de substance, pertes de la vue, mutilations, cicatrices vicieuses, caries, amputations, êtres estropiés à jamais, enfin toutes les complications des plaies infectées, voilà ce qu'on a pu observer assez fréquemment pour que les peines disciplinaires les plus sévères aient dû être imposées contre les tatoueurs partout où une réglementation est possible. On comprend mal comment l'Angleterre, qui rejette la vaccination à cause des complications possibles par défaut d'antisepsie, a pu adopter, dans ses classes aristocratiques, la mode du tatouage ⁽¹⁾; il est vrai qu'elle a accepté aussi la liberté de la propagation des maladies vénériennes. Et de fait, la syphilis, comme

⁽¹⁾ On est stupéfait de voir, au xx^e siècle, l'Allemagne conserver, dans la jeunesse intellectuelle, la coutume barbare des balafres et des cicatrices du visage et du crâne.